



Déclaration conjointe de Paris

de la Ministre du Travail, de la Directrice générale du Fonds Monétaire Internationale (FMI), du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du Secrétaire général de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE)

Réduire les inégalités pour un développement durable

À travers le monde, les inégalités accrues au sein des pays sont porteurs de risque pour la stabilité économique, la cohésion sociale et une croissance inclusive, aussi bien dans les économies avancées que dans les pays en développement. En l'absence de réponses fortes et efficaces à la demande de justice sociale et de prospérité partagée exprimées par les citoyens, ce niveau élevé des inégalités contribue à l'érosion de leur confiance dans les institutions démocratiques et peut, *in fine*, remettre en cause les fondements de notre système de coopération internationale basé sur le droit.

En cette période de croissance économique faible, le monde du travail connaît par ailleurs, à l'échelle mondiale, des transformations profondes et rapides, induites par les innovations technologiques, les évolutions démographiques, comme par le changement climatique et environnemental. Il s'agit là de défis mondiaux déterminants qui requièrent des réponses efficaces et coordonnées dans le but de développer, par la coopération internationale et à par le biais d'un dialogue social soutenu, une approche centrée sur l'humain qui place les besoins, les aspirations et les droits de toutes les personnes au cœur des politiques économiques, sociales et environnementales.

Les travaux menés par nos organisations respectives ont démontré que les transformations numériques et la transition vers des économies durables au plan écologique et social peuvent, si elles sont bien conduites, devenir des moteurs importants de création d'emplois et d'amélioration de la qualité de ces emplois, de justice sociale et d'inclusion. Nos économies doivent être solides et productives pour répondre aux besoins d'une population mondiale qui ne cesse de croître. Nos sociétés doivent être inclusives, offrir des possibilités de travail décent à tous, générer une répartition des revenus du travail plus juste et plus équitable, et réduire les inégalités et la pauvreté absolue.

Des dépenses sociales soutenues peuvent constituer un levier politique clé pour répondre aux défis induits par l'évolution démographique, le développement technologique et le changement climatique. L'investissement dans l'éducation, la santé et la protection sociale joue un rôle essentiel pour générer d'équales opportunités pour tous, consolider la stabilité politique et sociale, apporter une réponse aux inégalités de revenus, protéger les groupes vulnérables et stabiliser l'économie en cas de chocs.

Adapter, renforcer et étendre des systèmes de protection sociale adaptés, efficaces et fiscalement durables, tout comme investir dans la santé, l'éducation et le perfectionnement des compétences peuvent contribuer à réduire l'inégalité des chances et l'inégalité de revenus, y compris dans leur dimension femmes-hommes. Ils peuvent constituer une réponse à la persistance de la pauvreté d'une génération à l'autre, favoriser la mobilité sociale et en fin de compte promouvoir une croissance inclusive soutenue. Pour les gouvernements, la réduction de ces niveaux élevés d'inégalités requiert des politiques fiscales de redistribution adaptées et efficaces. Elle requiert, par voie de conséquence, le renforcement du caractère adapté, efficace et équitable des dépenses sociales, y compris en terme de partage des risques et de solidarité.

À cet égard, tel qu'agréé à l'occasion du Sommet des Chefs d'Etat de Biarritz en Août 2019, et à la lumière des mandats respectifs du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), nous estimons qu'une coopération et une coordination plus poussées entre organisations internationales permettrait d'améliorer l'efficacité et l'impact des actions, attendus par nos mandants. Elle contribuerait ainsi à la réalisation du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Conformément à l'appel des membres du G7 Social en faveur d'un dialogue et d'une coordination multilatérale pour la réduction des inégalités, nous renforcerons nos efforts conjoints au niveau institutionnel et au niveau des pays où nous intervenons, pour identifier, dans le cadre de nos mandats respectifs, des domaines de collaboration afin de réduire les inégalités et de promouvoir l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale.